



Licence Informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Informatique. 2010, Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO. hceres-02035281

HAL Id: hceres-02035281

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035281>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DU LITTORAL CÔTE D'OPALE
N° demande : S3100015209
Domaine : SCIENCES ET TECHNOLOGIES
Mention : INFORMATIQUE

Appréciation générale :

<p>Cette mention de licence, seule formation en informatique de niveau Bac+3 du Littoral, présente un projet dont la description, confuse et pas assez détaillée, est assez difficile à percevoir. En particulier, les objectifs pédagogiques ne sont pas clairement exprimés. Les débouchés professionnels comprennent notamment la conception et le développement d'applications et de sites Internet ainsi que l'administration de réseaux, systèmes et bases de données.</p>
--

Les points les plus forts :

1-	Evaluation des enseignements et de la formation par les étudiants. Cependant les actions faites en retour restent un peu floues.
2-	Mise en place de groupes renforcés dans certaines matières avec un volume supplémentaire de 50 %.
3-	Un vaste choix dans les UE d'ouverture proposées en L2 et L3.

Les points les plus faibles :

1-	D'un point de vue général, la partie liée à la professionnalisation est mal documentée : intervenants extérieurs (durée des interventions pas précisées, qualité des intervenants non mentionnée, taux des intervenants faible), stage peu valorisé (durée approximative « entre 1 à 2 mois » pour 1 ECTS), aucune donnée sur l'insertion des étudiants diplômés autre que la poursuite en master (95 % certes), projet professionnel d'un volume de 10h et n'intervenant qu'en S2.
2-	L'équipe pédagogique présentée, tout comme le détail des enseignements, correspond plus à un esprit « parcours » Informatique avec une première année commune à SPI, Mathématiques et Physique Chimie plutôt qu'à une mention Informatique avec une mutualisation de certains cours.
3-	Une pratique de la langue vivante II qui ne se fait qu'en S5 alors que dans ses « exigences du programme », la pratique de deux langues vivantes est mise en avant.

Recommandations :

Il serait souhaitable de :

- Mettre en place un dispositif clair de pilotage de la formation.
- De faire une part plus importante à la professionnalisation (intervenant prenant part au cours, mais également participant à l'élaboration du contenu, stage plus important).
- De proposer une offre de formation avec davantage de travaux pratiques dès la L1 et de répartir les UE transversales sur tous les semestres afin de permettre une entrée en L1 progressive et une réorientation vers d'autres filières technologiques (DUT...) en cas d'échec.
- De sensibiliser davantage et d'encourager les étudiants pour réaliser des mobilités internationales.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.